



DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

Séance du 15 février 2023

Date de la convocation : 09 février 2023

Nombre de membres : 245

En exercice : 242

Présents : 124

Nombre de délégués ayant donné procuration : 28

Le mercredi 15 février 2023 à 14 heures, les membres du Comité Syndical, légalement convoqués, se sont réunis en visioconférence, sous la présidence de M. Thierry SUAUD

Délibération n°CS202310 : Demande de subvention fonds vert

Nomenclature : 7.5.2 Subventions d'investissement

PRÉSENTS

- M. ALCAIDE Manuel
- M. ALENÇON Alain
- Mme ARMENGAUD Roseline
- M. ASTOR Jean-Louis
- M. AUJOLAT Michel
- M. AURY Jean-Pierre
- M. AUSSEL Edmond
- M. BAQUIER Jacques
- M. BAR Frédéric
- M. BARBREAU Robert
- M. BAUMLIN Philippe
- M. BERLUTEAU Xavier
- M. BLOYET Anthony
- M. BODOT Bernard
- Mme BONHOMME Martine
- M. BONNET Bernard
- M. BOTTAREL Didier
- M. BOUBE Patrick
- M. BOUDON Gérard
- Mme BOULAY Dominique
- M. BRACHET Philippe
- M. BRANA Jean-Pierre
- M. BRESSAND Philippe
- M. BRIANTAIS Paul
- M. BRONDINO Georges
- M. CARBONELL Michel
- M. CASSAGNE Robert
- M. CAZARRE Max
- M. CAZELLES Jean-Pierre
- M. CHARTIER Patrick
- M. COLLA Serge
- M. COSTES Philippe
- Mme COURTOIS-PÉRISSÉ Jennifer
- M. DARNAUD Guy
- M. DEBEAURAIN Guillaume
- M. DELHON Jacques
- Mme DELMOND Ghislaine
- M. DELPECH Gérard
- M. DEODATO Jean-Paul
- M. DESSEAUX Jean-Pierre
- Mme DOITTAU Véronique
- M. DUHAMEL Thierry
- M. DUPEYRON Michel
- Mme EMBRY Marie
- M. ESPIC Bruno
- M. ESPIE Jean-Claude
- M. FABRE Christian
- M. FABRIS Marcel
- M. FERNANDEZ Marc
- Mme FEVRIER Anne-Marie
- M. FOUCHOU-LAPEYRADE Jean-Pierre
- M. FOURMENT Jean-Luc
- M. FRECHOU Jean-Claude
- M. FUSEAU Philippe
- M. GALAUP Didier
- M. GALINON Jérôme
- Mme GALY Brigitte
- M. GARCIA Damien
- M. GASC Jean-Pierre
- M. GASQUET Etienne
- M. GAUTHIER Jean
- Mme GENNARO SAINT Christine
- Mme GIBERT Janine
- M. GILLES André
- Mme GINER Corinne
- M. GIRAUDO Sébastien

- M. GRIMAUD Robert
- Mme GRUEL Marie-Louise
- M. GUILLERMIN Thierry
- M. HERBAUT Patrick
- Mme HUMEAU Dominique
- M. JEANBON Patrick
- M. JOUBÉ Raymond
- Mme KATZENMAYER Laurence
- M. LAFFONT Didier
- M. LARGE Alain
- M. LASSERRE Alain
- M. LASSERRE Marc
- Mme LATCHÉ Catherine
- M. LAVIGNE Gérard
- M. LE NÉVANEN Cédric
- Mme LEJEUNE Christine
- M. LEMAGNER Frédéric
- M. LIONNET Marc
- M. LORRAIN Jean-Luc
- M. LOT Thierry
- Mme LYORET Sandrine
- M. MALET Jean-Pierre
- M. MARC David
- M. MARCHAND René
- M. MARTY Francis
- M. MAZARDO Jean-Michel
- Mme MEIFFREN Isabelle
- Mme MERLE-JOSÉ Christine
- M. MORO Sébastien

- Mme MOURGUE Josiane
- M. NOMDEDEU Raymond
- Mme OUSMANE Gnadang
- M. PARRO Fabrice
- M. PASSERIEU Bernard
- M. PAYAN Miguel
- M. PEYRAS Henri
- M. PONS Quentin
- M. PORTES Thierry
- M. RASPEAU Raoul
- M. RICHARD Jean Louis
- M. RIVAL Patrice
- M. ROBERT Didier
- M. RODRIGUES Patrice
- M. ROUJEAN Edgard
- Mme ROURE Marie-Hélène
- Mme RUSSO Ida
- M. SARRALIE Claude
- M. SARRAU Bertrand
- M. SAURA Olivier
- M. SAVIGNY Thierry
- M. SERRE François
- M. SOMBRIS Yves
- M. SUAUD Thierry
- M. TONELLI Marc
- M. TRAUTMANN Pierre
- Mme VALCKE Sophie
- M. VERGNES Claude
- M. VIGUIER Gilles

PROCURATIONS

- M. AGOSTI Dominique
- Mme ALLAL Fella
- M. BICO Carlos
- M. BORHOVEN Davy
- M. BRIAND Sacha
- M. CAMART Joël
- M. DAVEZAC Gilles
- Mme DUFFORT PIQUES Régine
- M. DURANDET Patrick
- M. ESPLUGAS-LABATUT Pierre
- M. GASPARD Joseph
- Mme KLOPP-TOSSER Gwenola
- Mme LAIGNEAU Annette
- M. LOMBARDO Bruno
- M. LOURME Etienne
- Mme MAURIN Nadine
- M. MILHAU Claude
- Mme MIQUEL-BELAUD Nicole
- Mme NISON Claire
- Mme OCHOA Nina
- Mme PHARAMOND Julie
- M. RIQUET Clément
- M. SOULIÉ Laurent
- Mme SOUSSI Nadia
- M. SUSIGAN Alain
- M. THIBAUD Gérard
- M. VINCINI Sébastien
- M. WASTJER Michel

- à COSTES Philippe
- à OUSMANE Gnadang
- à ROBERT Didier
- à FERNANDEZ Marc
- à TRAUTMANN Pierre
- à GIBERT Janine
- à DEBEAURAIN Guillaume
- à BOUBE Patrick
- à FUSEAU Philippe
- à KATZENMAYER Laurence
- à BARBREAU Robert
- à BOUDON Gérard
- à DELMOND Ghislaine
- à MEIFFREN Isabelle
- à RIVAL Patrice
- à GENNARO-SAINT Christine
- à VERGNES Claude
- à GASC Jean-Pierre
- à AUJOLAT Michel
- à GRUEL Marie-Louise
- à BAR Frédéric
- à ROURE Marie-Hélène
- à LEMAGNER Frédéric
- à LYORET Sandrine
- à AURY Jean-Pierre
- à SOMBRIS Yves
- à SUAUD Thierry
- à SAURA Olivier

ABSENTS

- Mme ADOUE-BIELSA Caroline
- M. AGOSTI Dominique
- M. AKA Alain
- Mme ALLAL Fella
- M. ALMERO Jean-Jacques
- M. ALVADO Régis
- Mme AMPOULANGE Françoise
- Mme ARRIBAGÉ Laurence
- M. ARSAC Olivier
- M. AUGÉ Dimitri
- M. BARTHE de MONTMEJAN Gérard
- M. BEDIEE Jean Sébastien
- M. BERGON Christian
- M. BERNES Jean-Paul
- M. BERRI Djamel
- M. BEZIAT Denis
- M. BICO Carlos
- M. BORHOVEN Davy
- M. BOUCHE Jean-Paul
- M. BOUÉ Pierre-Louis
- M. BOUREAU Pascal
- Mme BOUZAIDA Maroua
- M. BOYER Maxime
- M. BRIAND Sacha
- M. CALMETTES Francis
- M. CAMART Joël
- M. CAPARROS Pierre
- M. CARVALHO Horacio
- M. CASTERA Didier
- M. CASTEX Frédéric
- M. CHOLLET François
- M. COGNARD Gaëtan
- M. COMELERANT Guy
- M. CORBARIEU Thierry
- M. DA SILVA Manuel
- M. DAVEZAC Gilles
- M. DE PINS-LOZE Etienne
- M. DEJEAN Serge
- M. DELPECH Patrick
- M. DESBONNET Guy
- M. DE SCORRAILLE Jean-Baptiste
- M. DUCASSE Bernard
- M. DUCOMTE Alain
- Mme DUFFORT PIQUES Régine
- Mme DUFRAISSE Cécile
- M. DUMOULIN Jean-Marc
- M. DUNAL Jonhny
- M. DURAND Cédric
- M. DURAND Christophe
- M. DURANDET Patrick
- M. ESNAULT Emilion
- M. ESPLUGAS-LABATUT Pierre
- Mme FERRERI Arlette
- M. FREZOULS Jean-Philippe
- M. GAILLARD David
- M. GASPARD Joseph
- M. GILLON Christophe
- M. GLINKOWSKI Julien
- M. GRASS Francis
- M. HAJIJE Samir
- Mme HILLAT Brigitte
- Mme ICARD Evelyne
- Mme JACQUET-VIOLLEAU Valérie
- Mme KLOPP-TOSSER Gwenola
- M. KONDRYSZYN Serge
- M. LAHIANI Djillali
- Mme LAIGNEAU Annette
- M. LAGORCE Patrice
- M. LASSERRE Serge
- M. LATTES Jean-Michel
- M. LECOURT Bruno
- Mme LEFEVRE Marine
- M. LEFRANC Gérard
- M. LEGRIS Jérôme
- M. LOMBARDO Bruno
- M. LOURME Etienne
- M. MALAVAL Claude
- M. MANERO Félix
- Mme MARTY Souhayla
- Mme MAURIN Nadine
- Mme MICHAUD Elisabeth
- M. MILHAU Claude
- Mme MIQUEL-BELAUD Nicole
- M. MISIAK Nicolas
- M. NAVARRO Yvan
- Mme NISON Claire
- Mme OCHOA Nina
- M. PALLEJA Patrick
- M. PAQUELET Pascal
- M. PARRE Frédéric
- M. PAVAN René
- Mme PEIRO Marielle
- Mme PHARAMOND Julie
- M. PLICQUE Patrick
- M. PUYDEBOIS Yves
- Mme RACAUD-ESPINOSA Christine
- M. RIBEYRON Franck
- M. RIQUET Alain
- M. RIQUET Clément
- M. ROUSSEL Jean-François
- M. SABATHÉ Daniel
- M. SALAT Eric
- M. SALVATICO Jean-Paul
- M. SANS Pierre
- M. SCHWENZFEIER Christian
- M. SENTOUS Thierry
- M. SOLOMIAC Christophe
- M. SOULIÉ Laurent
- Mme SOUSSI Nadia
- M. STURMEL Philippe
- M. SUSIGAN Alain
- M. TARRAUBE Gilbert
- M. THIBAUD Gérard
- M. VIDAL Alain
- M. VINCENT Pierre
- M. VINCINI Sébastien
- M. WASTJER Michel
- M. ZARAGOZA Antoine

Conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur Edmond AUSSEL **est nommé secrétaire de séance**, et ceci à l'unanimité des membres présents.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Monsieur le Président rappelle les éléments du rapport d'orientations budgétaires 2023 transmis aux membres du comité syndical :

En complément du programme de rénovation LED ++, qui consiste au simple changement de l'appareil d'éclairage public, soit en raison de l'état correct du réseau en question, soit afin de satisfaire à la simple obligation réglementaire de remplacement des luminaires de type « boule », le programme LED Haute-Garonne 2026 concerne les luminaires anciens pour lesquels l'obsolescence des réseaux implique d'aller au-delà du simple changement de l'appareil d'éclairage public.

Ce programme permet de rénover le réseau d'éclairage public en vue de concevoir un nouveau modèle d'éclairage public respectueux de l'environnement et de la biodiversité conciliant économies d'énergie, maîtrise des dépenses publiques et réduction de la pollution lumineuse.

Ces opérations de rénovation sont aussi l'occasion de d'intégrer des dispositifs de coupure d'éclairage en cœur de nuit, voire de supprimer certains luminaires jugés inutiles par le Maire d'une commune dans le cadre de son pouvoir de police.

En raison de contraintes budgétaires, le programme LED Haute-Garonne 2026 est composé de tranches d'opérations se limitant à la rénovation annuelle de 4% du parc lumineux de la commune. L'accélération de ce programme s'inscrirait dans les objectifs de l'axe 1 « rénovation de parc de luminaire d'éclairage public » du dispositif « fonds vert » proposé par l'Etat. Les dotations de l'Etat seraient alors utilisées pour 2/3 d'entre elles afin augmenter l'autorisation de programme correspondante et pour 1/3 d'entre elles afin d'alléger les cotisations communales.

Ainsi par exemple, une dotation des fonds vert de 5,31 millions d'euros permettrait une accélération de 68% du programme de rénovation d'éclairage (passage de 5700 à 9600 points lumineux rénovés par an) et le financement de 650 000 € HT d'opérations communales visant à couper l'éclairage en cœur de nuit ou à diminuer le nombre de points lumineux.

Entendu cet exposé, le Comité Syndical, décide à l'unanimité des membres présents :

Article 1 : d'approuver l'accélération des programmes de rénovation de l'éclairage public telle que présentée par le Président

Article 2 : de solliciter une aide financière minimale de 5,31 millions d'euros au titre du fonds vert axe 1 « rénovation de l'éclairage public »,

Article 3 : d'autoriser M. le Président à établir un dossier de demande d'aide au titre du fonds vert et tout document y afférent,

Article 4 : d'inscrire ces dépenses d'investissement au budget primitif 2023

Fait et délibéré le jour, mois et an ci-dessus
Pour extrait certifié conforme

Le Président



Thierry SUAUD



Vu et publié sur le site internet du SDEHG,
Le

23 FEV. 2023

Résultat du vote :

Pour	152
Contre	0
Abstention	0
Non-participation au vote	0

La présente décision peut faire l'objet d'un recours à compter de sa notification, sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication dans un délai de deux mois devant le Tribunal Administratif de Toulouse par courrier à l'adresse suivante 68 rue Raymond IV - BP 7007 - 31068 TOULOUSE CEDEX 07 ou par le biais de l'application informatique Télérecours, accessible par le lien suivant : <http://www.telerecours.fr>

Envoyé en préfecture le 23/02/2023

Reçu en préfecture le 23/02/2023

Publié le



ID : 031-200075240-20230215-CS202310-DE